



EN PARTENARIAT ET AVEC LE SOUTIEN DE L'ASSOCIATION ÉTHIQUE ET GÉRONTOLOGIE


ET L' ASSOCIATION NATIONALE DES INFIRMIER(E)S RÉFÉRENT(E)S EN EHPAD, A.N.I.R.E. FRANCE

FORMATION SPÉCIALISANTE INFIRMIER(E) RÉFÉRENT(E) EN EHPAD

D'OCTOBRE 2011

À JUIN 2012





Le métier d'Infirmier(e) Référent(e) en EHPAD est un métier en construction depuis le décret du 26 avril 1999 relatif à l'instauration des conventions tripartites.

En effet, être IDER nécessite d'incarner dans les faits une posture de cadre intermédiaire. Cette fonction de management de proximité suppose de collaborer avec la direction de l'établissement, le médecin coordonnateur mais aussi l'animateur, le chef de cuisine, l'ensemble de l'équipe et les intervenants extérieurs.

Cette posture ne s'improvise pas, elle s'acquiert par la confrontation au « terrain » et l'apprentissage de connaissances :

- » contextuelles, pour mieux comprendre les enjeux gérontologiques,
- » managériales, pour amener les équipes à évoluer dans l'accompagnement des personnes âgées au quotidien, mais aussi pour les soutenir et les guider face aux mutations professionnelles,
- » en conduite de projet, pour mettre en oeuvre des actions qui vont porter les équipes et leur permettre de se projeter dans l'avenir,
- » sociétales, pour impulser et faire partager un regard positif sur le vieillissement.



MISES EN SITUATION

APPORT THÉORIQUE

ÉTUDES DE CAS

» CALENDRIER DE LA FORMATION

1^{ère} session : 13 & 14 octobre 2011 - 2^e session : 17 & 18 novembre 2011 - 3^e session : 8 & 9 décembre 2011
4^e session : 12 & 13 janvier 2012 - 5^e session : 9 & 10 février 2012 - 6^e session : 14 & 15 mars 2012
7^e session : 10 & 11 mai 2012 - 8^e session : 14 & 15 juin 2012

» COÛT TOTAL DE LA FORMATION PAR IDER » 1 700 €

» LIEU DE FORMATION Gérontopôle des Pays de la Loire - Hôpital Bellier - 41 rue Curie à Nantes (près de la gare TGV)

8 modules de formation

ADAPTÉS AUX RÉALITÉS DU TERRAIN, 16 JOURNÉES, 2 x 2 JOURS/MOIS, 110 HEURES

Module 1

SE POSITIONNER EN TANT QU'IDER AU SEIN DE L'ÉQUIPE MANAGÉRIALE : FONCTION - RESPONSABILITÉS MISSIONS - ENCADREMENT

- Clarifier le positionnement professionnel et personnel de la fonction d'infirmier(e) référent(e)
- Définir la fonction d'IDER en EHPAD
- Identifier les responsabilités, les missions et les délégations liées à cette fonction
- Repérer les modes de positionnement à clarifier vis-à-vis de la Direction, des équipes soignantes, des résidents, des familles ainsi que des différents acteurs de la sphère gériatrique interne ou externe
- Identifier le rôle central de l'IDER dans une démarche qualité visant à optimiser le suivi et l'accompagnement au quotidien des résidents en intégrant les différentes composantes du soin

Module 2

COMPRENDRE L'ENVIRONNEMENT GÉRONTOLOGIQUE : VIEILLISSEMENT – POLITIQUES GÉRONTOLOGIQUES – DROIT DES PERSONNES

- Connaître les enjeux gériatriques actuels ainsi que leurs évolutions
- Analyser les contextes démographiques du vieillissement
- Identifier les nouvelles perceptions du « vieux » dans notre société
- Appréhender les conséquences « sanitaires » du vieillissement en France

Module 3

COMPRENDRE L'ENVIRONNEMENT LÉGAL : ARS – CONVENTION TRIPARTITE – APPELS À PROJETS TARIFICATION

- Approcher l'évolution des politiques sociales et médico-sociales du secteur des EHPAD
- Connaître la nouvelle organisation des autorités de contrôle et leurs missions (ARS et Conseil Général)
- Découvrir le système de régulation du champ médico-social : les règles d'autorisation, les règles de coopération, la planification...
- Maîtriser les éléments techniques et stratégiques du conventionnement tripartite : les règles de tarification et l'impact du GMP et du PMP
- S'approprier les outils de la loi 2002-2 du 2 janvier 2002 : projet d'établissement, contrat de séjour, règlement de fonctionnement, livret d'accueil...

Module 4

MANAGER LES ÉQUIPES : MODES MANAGÉRIAUX – SAVOIR-ÊTRE ET SAVOIR-FAIRE

- Acquérir les bases managériales pour optimiser la gestion et la coopération d'une équipe :

*Les différents styles de management
L'évaluation de son propre style managérial
La valorisation et la motivation des équipes
La coordination du travail d'équipe*

- Identifier et définir les bases d'une collaboration harmonieuse avec la direction et le médecin coordonnateur

Module 5

S'APPROPRIER LES OUTILS DU MANAGEMENT : ENTRETIEN D'ÉVALUATION – GESTION DES CONFLITS – RECRUTEMENT

- Acquérir les bases de l'entretien individuel et ses déclinaisons spécifiques (entretien d'aide, de recadrage, de recrutement, d'évaluation...)
- Découvrir les fondements théoriques d'un conflit et appréhender les règles de résolution

Module 6

LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION : DROIT DU TRAVAIL – SECRET PROFESSIONNEL RESPONSABILITÉ

- Acquérir les fondements en matière de droit du travail et de convention collective : amplitudes horaires, jours fériés, congés, temps de travail...
- Connaître les règles relatives aux notions de secret professionnel, discrétion professionnelle, secret partagé...
- Appréhender les notions de responsabilité civile et pénale dans un environnement professionnel

Module 7

CONDUIRE DES PROJETS : PROJET DE SOINS – PROJET PERSONNALISÉ – PROJET D'ÉTABLISSEMENT

- Acquérir une culture d'une démarche projet : fondements, méthodologie, mise en œuvre, suivi, évaluation... (projet institutionnel, d'établissement, de vie, spécifique : Unité Alzheimer...)
- Identifier le rôle central de l'IDER dans la coordination et la conduite de projet ainsi que sa capacité d'implication dans l'élaboration, la rédaction, le suivi et l'évaluation du projet de soins institutionnel et des projets de soins individualisés
- Connaître les droits des résidents, les règles de confidentialité à respecter... dans le cadre déontologique et juridique à prendre en compte

Module 8

S'APPROPRIER LES OUTILS DU MANAGEMENT : DÉLÉGATION – CONDUITE DE RÉUNION – GESTION DU TEMPS

- S'approprier les outils de la gestion du temps pour optimiser l'organisation individuelle et/ou collective
- Acquérir les règles de la délégation au service d'un management dynamique et participatif

» INTERVENANTS SPÉCIALISÉS

- Franck Jahan, *gériatologue, Directeur Pôles Formation & Collectivités du Gériatopôle des Pays de la Loire*
- Matthieu Leclair, *juriste spécialisé en Gériatrie*
- Martine Perron, *infirmière Cadre, Directrice d'EHPAD, consultante spécialisée en Gériatrie*

» TÉMOINS EXPERTS

- Gériatologue
- Directeur d'EHPAD
- Médecin coordonnateur
- Juristes spécialisés en gériatrie
- Présidente de l'Association Nationale des IDER en EHPAD

» Institution pluridisciplinaire, le **Gérontopôle des Pays de la Loire** a pour double finalité d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées et d'être un relais de croissance, de connaissance et d'excellence pour tous les acteurs impliqués dans le vieillissement.

Le Gérontopôle est un **PÔLE DE COMPÉTENCES** reposant sur 4 axes de développement :

- › La recherche fondamentale et appliquée
- › La formation et l'enseignement aux métiers de l'autonomie et de la longévité
- › Le développement économique régional
- › Le conseil et le diagnostic territorial

Le Gérontopôle des Pays de la Loire fédère les compétences et les projets, mobilise et associe l'ensemble des acteurs impliqués en gérontologie, maille les univers publics et privés pour leur bénéfice et celui des patients. Pôle d'étude et d'observation, le Gérontopôle stimule les pratiques cliniques et la recherche, nourrissant à double sens leurs échanges. Il apporte son expertise aux organismes de formation, aidant ainsi à la diffusion de meilleures pratiques dans la filière médico-sociale et auprès du grand public.
www.gerontopole-paysdelaloire.fr

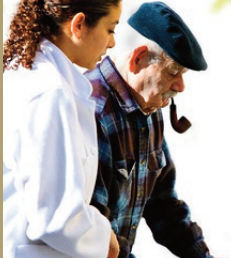
Président du Gérontopôle des Pays de la Loire

› Pr Gilles Berrut
 Chef du service de Gériatrie du CHU de Nantes
 Professeur à l'Université de Nantes
 Président de la Société française de Gériatrie et de Gérontologie

» L'association **Éthique & Gérontologie** s'attache à former, accompagner et professionnaliser les équipes en lien avec les métiers de la longévité et de l'autonomie.

Les consultants et experts reconnus d'Éthique & Gérontologie sont membres du réseau national des consultants en gérontologie (ARCG) de la Fondation de France, consultants de la Fondation Médéric Alzheimer et intervenants au Master de Gérontologie Sociale de Marseille ainsi qu'au D.U. de gérontologie de Nantes.

» Depuis 2007, l'Association Nationale des Infirmier(e)s Référent(e)s en EHPAD, **ANIRE**, se donne pour objectifs de faire connaître et reconnaître le métier d'Infirmier(e) Référent(e) en EHPAD, de favoriser la mutualisation des savoirs autour de la gestion d'équipe, de la conduite de projets et de la création d'outils et d'enrichir les pratiques professionnelles en proposant des espaces d'échanges afin de demeurer en lien étroit avec l'actualité gérontologique. <http://anire.free.fr/>



BULLETIN D'INSCRIPTION

Établissement / Service :

.....

Nom du Directeur :

.....

Adresse :

.....

Tél.

E-mail.....

NOM – PRÉNOM	FONCTION
.....
.....
.....
.....

Chèque d'un montant total de € (soit 1 700 € x ...pers.)
 à l'ordre du GÉRONTOPÔLE DES PAYS DE LA LOIRE

» retournez votre inscription **avant le 25 septembre 2011**, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae.

par courrier à :
 Gérontopôle des Pays de la Loire
 Hôpital Bellier - 41 rue Curie - 44093 Nantes cedex 1

» pour tout renseignement complémentaire, écrivez à contact@gerontopole-paysdelaloire.fr

